

N° 364

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1992 - 1993

---

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 16 juin 1993.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée en Algérie du 4 au 6 juin 1993,*

Par MM. Xavier de VILLEPIN et Claude ESTIER,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Xavier de Villepin, *Président*; Yvon Bourges, Michel d'Aillières, François Abadie, Guy Penne, *vice-présidents*; Jean Garcia, Michel Alloncle, Roland Bernard, Jacques Colliet, *secrétaires*; Jean-Luc Bécart, Mme Monique Ben Guiga, MM. Daniel Bernardet, André Bettencourt, André Boyer, Mme Paulette Brisepierre, MM. Michel Caldaguès, Paul Caron, Jean-Paul Chambriard, Yvon Collin, Claude Cornac, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Michel Crucis, Hubert Durand-Chastel, Claude Estier, Roger Fosé, Gérard Gaud, Jean-Claude Gaudin, Philippe de Gaulle, Jacques Genton, Yves Guéna, Bernard Guyomard, Jacques Habert, Marcel Henry, André Jarrot, Louis Jung, Christian de La Malène, Marc Lauriol, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Philippe Madrelle, Michel Maurice-Bokanowski, Pierre Mauroy, Jean-Luc Mélenchon, Paul d'Ornano, Alain Poher, Michel Poniatowski, André Rouvière, Jean Simonin, Georges Treille, Robert-Paul Vigouroux, Serge Vinçon, Albert Voilquin.

## SOMMAIRE

---

	Pages
INTRODUCTION .....	5
<b>I - LES ENTRETIENS DE VOTRE DÉLÉGATION .....</b>	<b>6</b>
<b>A - Les rencontres avec les autorités algériennes .....</b>	<b>7</b>
1°) - L'entretien avec M. Benhadouga, président par intérim du Conseil Consultatif National (C.C.N.) .....	7
2°) - L'audience de M. Redha Malek, membre du Haut Comité d'Etat, ministre des Affaires étrangères .....	8
3°) - L'entretien avec Maître Ali Haroun, membre du Haut Comité d'Etat .....	9
4°) - L'audience de M. Belaid Abdesselam, Premier ministre .	10
5°) - L'entretien avec M. Rezag Bara, président de l'observatoire national des droits de l'homme .....	11
<b>B - Les rencontres avec les responsables des partis         politiques .....</b>	<b>12</b>
1°) - L'entretien avec les responsables du F.F.S. (Front des forces socialistes) .....	12
2°) - L'entretien avec M. Saïd Sadi et les responsables du R.C.D. (Rassemblement pour la culture et la démocratie) ....	13
3°) - L'entretien avec les responsables du F.L.N. : M. Abdelhamid Mehri, secrétaire général, et M. Mouloud Hamrouche, ancien Premier ministre .....	14
<b>II - ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LA SITUATION INTÉRIEURE DE L'ALGÈRE .....</b>	<b>15</b>
<b>A - L'évolution troublée de l'Algérie depuis les émeutes         d'octobre 1988 .....</b>	<b>15</b>
<b>B - L'Algérie aujourd'hui : une situation politique très         préoccupante et très incertaine, aggravée par de         profondes difficultés économiques .....</b>	<b>17</b>
1°) La situation politique .....	17
a). La permanence d'un terrorisme de grande ampleur ....	17

	<b>Pages</b>
	-
b). Le difficile processus de dialogue engagé avec les formations politiques .....	18
c). Des perspectives politiques incertaines .....	19
2°) - La situation économique .....	20
a). Le poids des données démographiques .....	20
b). Une dette extérieure très lourde .....	21
c). Une situation économique très préoccupante .....	22
d). Des choix extrêmement difficiles .....	22
<b>III - QUELQUES CONCLUSIONS DE VOTRE DÉLÉGATION .....</b>	<b>23</b>
1°) - La situation de l'Algérie demeure caractérisée par de très grandes incertitudes .....	24
2°) - Les relations bilatérales : un engagement de la France très attendu pour mobiliser la coopération internationale et aider l'Algérie à sortir de l'ornière .....	26
3°) - L'Algérie et la France ne sont pas seules en cause à travers les évolutions actuelles .....	29

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des missions ponctuelles d'information effectuées par la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, une délégation composée de M. Xavier de Villepin, président de la commission, et de M. Claude Estier, président du groupe d'amitié sénatorial France-Algérie, s'est rendue à Alger du 4 au 6 juin 1993 afin de s'informer sur l'évolution de la situation intérieure en Algérie et sur les perspectives des relations bilatérales franco-algériennes.

L'importance et la multiplicité des raisons qui justifiaient une telle mission d'information ont à peine besoin d'être soulignées. Trente ans après son indépendance, l'Algérie traverse depuis quelques années, depuis les graves émeutes d'octobre 1988 qui ont fait vaciller le régime de l'État-FLN jusqu'à l'assassinat de Mohamed Boudiaf le 29 juin 1992 et la vague actuelle de terrorisme, une phase particulièrement troublée de son histoire. Aujourd'hui encore, alors que le Haut Comité d'Etat (HCE) a annoncé l'organisation d'un référendum avant la fin de l'année, date normale d'échéance des pouvoirs du HCE, l'Algérie, confrontée à la menace intégriste et au terrorisme, paraît à la croisée des chemins.

Ces évolutions politiques, aggravées par de profondes difficultés économiques, ne sauraient évidemment être sans conséquences pour la France, qui demeure le premier partenaire occidental de l'Algérie et dont l'ampleur et l'intensité des liens avec ce pays n'ont pas davantage besoin d'être rappelées. L'histoire commune, la proximité géographique, les mouvements de population

font de la France et de l'Algérie des partenaires obligés et confèrent une dimension particulière à la relation franco-algérienne, même si la France n'entend naturellement s'ingérer en aucune manière dans les affaires intérieures de l'Algérie.

C'est dans cet esprit, pour contribuer à l'information de la commission et du Sénat sur un sujet dont chacun mesure l'importance, que votre délégation a conçu son déplacement à Alger, qui revêtait en outre une signification particulière dans la mesure où il s'agissait de la première mission officielle française depuis les dernières élections législatives dans notre pays. C'est dans cet esprit qu'il a pu se réaliser grâce à la très grande qualité de l'accueil qui lui a été réservé par ses hôtes algériens et à l'intérêt exceptionnel des entretiens organisés à son intention par S. Exc. M. Bernard Kessedjian, Ambassadeur, haut représentant de la République française en Algérie, et ses collaborateurs auxquels s'adressent les plus vifs remerciements et la reconnaissance de la délégation.

\*

\* \*

## **I - LES ENTRETIENS DE VOTRE DÉLÉGATION**

Le séjour de votre délégation à Alger, en dépit de sa brièveté, lui a permis de rencontrer de nombreuses autorités algériennes ainsi que des représentants des partis politiques, dans un climat chaleureux qui lui a donné l'occasion d'évoquer avec une grande franchise aussi bien la situation et les perspectives intérieures algériennes que les relations bilatérales franco-algériennes.

## **A - Les rencontres avec les autorités algériennes**

### **1°) - L'entretien avec M. Benhadouga, président par intérim du Conseil Consultatif National (CCN)**

Entouré par quatre membres du CCN, M. Abdelhamid Benhadouga a appelé que les 60 membres du CCN, installé le 24 avril 1992 à l'initiative du Président Boudiaf, avaient été choisis parmi les forces économiques et sociales du pays et avaient pour rôle d'émettre, à l'intention du Haut Comité d'Etat (HCE), un avis sur les textes, préparés par le gouvernement, qui lui étaient soumis.

Après avoir précisé l'organisation du CCN, très proche de celle d'une assemblée parlementaire (examen dans l'une des cinq sections chargées d'élaborer un rapport avant l'examen des textes en séance plénière) et rappelé que l'Algérie avait été réadmise en avril dernier au sein de l'Union interparlementaire (UIP), M. Benhadouga et ses collègues ont particulièrement attiré l'attention de la délégation sur trois points :

- l'engagement individuel et personnel de chacun des membres du CCN, représentants de la société civile, guidés par une démarche de rupture avec les pratiques antérieures, et qui faisaient tous l'objet de menaces de mort ;

- les perspectives d'élargissement et de renforcement du CCN qui, à l'occasion des prochaines modifications institutionnelles, devrait s'ouvrir à des représentants des partis politiques et devenir une véritable assemblée délibérante ; ce devrait également être l'occasion, ont-ils estimé, de rendre publics les travaux du Conseil ;

- le déroulement actuel du « dialogue » politique entrepris sous l'égide du HCE qui devrait déboucher sur une conférence nationale, le renforcement du CCN et l'organisation du référendum annoncé par M. Ali Kafi avant l'échéance normale des pouvoirs actuels du HCE à la fin de l'année 1993.

**2°) - L'audience de M. Redha Malek, membre du Haut Comité d'Etat, ministre des Affaires étrangères**

Recevant en audience la délégation, puis à l'occasion d'un déjeuner, M. Malek a estimé que l'Algérie traversait une phase particulièrement difficile de son histoire qui devait lui permettre de passer, au terme d'une phase de transition, du parti unique et du dirigisme économique à une démocratie pluraliste et à une économie de marché.

Après avoir souligné, sans minimiser les causes internes, le poids des facteurs internationaux -et notamment de la guerre en Afghanistan- dans l'origine et le développement du phénomène terroriste en Algérie, M. Malek a notamment évoqué les points suivants :

- les perspectives du processus politique actuellement engagé par le HCE dans un très grand esprit d'ouverture et devant déboucher sur l'adoption d'institutions provisoires par référendum : M. Malek a estimé que cette période de transition sans élections législatives ni présidentielles devait permettre de faire revenir le calme et de remettre l'Algérie sur la voie de la démocratie ; le ministre des Affaires étrangères a souligné l'importance stratégique de la lutte menée en Algérie contre l'intégrisme islamique et ses conséquences potentielles sur l'ensemble du Maghreb et de nombreux pays subsahariens ;

- la situation et les perspectives économiques et financières algériennes : M. Malek a rappelé que le secteur public devait être allégé et sa gestion améliorée ; il a estimé que la structure de la dette algérienne à court terme faisait que son rééchelonnement ou son «reprofilage» n'apporterait pas de solutions décisives ; soulignant l'importance des investissements pour redresser la situation économique algérienne, il a annoncé à la délégation que le code des investissements serait publié très prochainement ;

- les questions bilatérales franco-algériennes : M. Malek s'est déclaré favorable à des conversations sur les diverses questions bilatérales évoquées par la délégation, telles que les problèmes relatifs à la circulation des personnes ou la consolidation juridique du lycée Ben Aknoun ; il a souligné l'importance de la langue française en Algérie ;

- **l'actualité internationale** : le ministre des Affaires étrangères a notamment évoqué la situation très préoccupante en Bosnie, s'inquiétant des risques d'aggravation de la crise dans les Balkans et ses répercussions éventuelles dans les pays musulmans, et soulignant le déséquilibre des forces qui provenait du maintien de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie ; M. Malek a enfin évoqué la situation au Sahara Occidental à la suite d'une visite de M. Boutros-Ghali, marquant le souhait de l'Algérie d'une solution politique fondée sur un accord préalable entre Marocains et Sahraouis.

### **3°) - L'entretien avec Maître Ali Haroun, membre du Haut Comité d'État**

A l'occasion d'une audience accordée à la délégation à la présidence de la République, M. Ali Haroun, membre du HCE, a estimé que les conditions n'étaient pas actuellement réunies pour des élections présidentielles et le retour du fonctionnement normal des institutions, l'assassinat du Président Boudiaf ayant remis en cause le processus alors en cours.

Soulignant le souhait du HCE de parvenir à un accord général pour l'organisation d'une **période transitoire**, qui pourrait durer de 2 à 5 ans selon les avis recueillis, M. Ali Haroun a estimé que les **institutions provisoires** pourraient reposer sur :

- un Conseil national élargi et renforcé de 150 à 300 membres désignés par consensus ;
- une instance présidentielle, qui pourrait comporter trois personnalités, M. Ali Haroun rappelant que les membres actuels du HCE s'étaient engagés à se retirer ;
- et divers conseils, dont un Conseil islamique qui était prévu dans la Constitution algérienne.

M. Ali Haroun a rappelé que ces institutions devraient faire l'objet d'un référendum avant la fin de l'année, à l'issue du «dialogue» actuellement en cours qui avait pour objet de mettre chacun devant ses responsabilités. Tout en admettant qu'un succès à l'occasion de ce référendum n'était pas garanti, M. Ali Haroun a estimé que l'Algérie était condamnée à réussir dans sa lutte contre



l'intégrisme, justifiant par là même l'interruption du processus électoral, pour des raisons intérieures mais aussi pour les conséquences qu'aurait son échec sur l'ensemble du monde arabe.

M. Ali Haroun a enfin évoqué les difficultés d'une relance de l'économie algérienne, tant pour des raisons externes -l'attentisme des investisseurs internationaux- que pour des causes intérieures -la lenteur inévitable de l'évolution des mentalités après vingt-huit ans de dirigisme et de centralisme économique-.

#### 4°) - L'audience de M. Belaid Abdesselam, Premier ministre

Recevant la délégation le dimanche 6 juin 1993, le chef du gouvernement a d'abord évoqué le problème sécuritaire, soulignant l'extrême difficulté d'éradiquer le terrorisme et la nécessité pour la population de se défendre elle-même face à ce fléau.

Dans le domaine économique, M. Abdesselam, après avoir souligné le poids des pesanteurs bureaucratiques pour rationaliser les procédures et modifier les modes de gestion internes, a déploré les difficultés rencontrées pour parvenir à un accord avec le FMI qu'il juge trop dogmatique, alors que l'essentiel de la dette algérienne porte sur une période de deux ou trois ans. Il a souhaité que la France favorise une meilleure compréhension de la communauté internationale -et notamment de la Communauté européenne- à l'égard de l'Algérie, afin de lui permettre de disposer des crédits nécessaires à la relance de son économie.

Sur le plan politique, le Premier ministre a marqué la nécessité, à ses yeux, d'une transition suffisamment longue, de l'ordre de cinq ans, pour restaurer la confiance dans l'État et préparer la reprise d'un processus électoral inopportun dans la période actuelle. Il a estimé que le processus politique en cours était justifié par l'engagement pris par le HCE pour la fin 1993 et son souci de conforter la légitimité du pouvoir mais que l'essentiel résidait, à ses yeux, dans la nécessité de sortir le pays de la crise en assainissant l'État et en satisfaisant les besoins prioritaires (logement, emploi ...) de la population.

**5°) - L'entretien avec M. Rezag Bara, président de l'Observatoire national des droits de l'homme**

Reçue par M. Rezag Bara, la délégation l'a interrogé sur son appréciation des conséquences en matière de droits de l'homme du régime actuel de restrictions aux libertés individuelles.

Après avoir rappelé que l'observatoire national des droits de l'homme était une institution officielle consultative créée par le Président Boudiaf, M. Rezag Bara a estimé :

- que la question des internements administratifs avait aujourd'hui perdu beaucoup de son importance (900 détenus dans deux centres) grâce notamment à l'action de l'observatoire, de la presse et des visites d'organisations internationales et que, si l'observatoire avait exprimé ses préoccupations quant aux conditions de détention dans ces centres, les critiques formulées avaient été excessives ;

- que la législation anti-terroriste, législation pénale d'exception, posait également certains problèmes (délais de garde à vue, perquisitions ...) mais que les présomptions de «mauvais traitements» étaient peu nombreuses et qu'Amnesty international avait insisté de manière excessive sur «quelques dizaines de cas documentés».

M. Rezag Bara a conclu en considérant que si des restrictions importantes étaient apportées aux libertés individuelles, ce qu'il regrettait, l'instrumentation juridique, l'importance des mouvements associatifs et la liberté de la presse constituaient des garde-fous importants. Il a enfin espéré que les nouvelles législations envisagées par la France sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers ne créent pas un climat susceptible d'engendrer certains débordements xénophobes.

\*

\* \*

## **B - Les rencontres avec les responsables des partis politiques**

### **1°) - L'entretien avec les responsables du FFS (Front des forces socialistes)**

En l'absence d'Algérie de M. Aït Ahmed, la délégation a rencontré au siège du parti quatre responsables membres de la direction du FFS

Rappelant que le FFS s'était opposé à l'interruption du processus électoral au lendemain du 1er tour des élections législatives, parce qu'il considérait qu'il y avait «assez de garde-fous dans la Constitution», les responsables du FFS ont estimé que le prétexte du péril intégriste avait conduit à bloquer toute perspective démocratique et que l'échec du pouvoir était patent sur tous les plans : sécuritaire, politique, économique, social, et diplomatique.

Ils ont jugé le «dialogue» actuel comme un faux-semblant et rappelé la proposition du FFS pour une «conférence nationale de surveillance de la transition». Si le FFS ne demande pas d'élections rapides, il demande une transition démocratique, gérée en commun, une réévaluation du dialogue politique et une approche totalement différente de la conférence nationale.

Evoquant le phénomène terroriste, les représentants du FFS ont estimé que l'on assistait à une radicalisation simultanée du terrorisme et de la répression et à une systématisation de la torture, tout en constatant des coïncidences troublantes entre certaines ouvertures politiques et certains attentats spectaculaires.

**2°) - L'entretien avec M. Saïd Sadi et les responsables du RCD (Rassemblement pour la culture et la démocratie)**

Après avoir exprimé sa très grande circonspection à l'égard du processus de dialogue engagé par le pouvoir, dont la première phase avait été très décevante, M. Saïd Sadi, secrétaire général du RCD, a estimé que, si Mohamed Boudiaf apparaissait comme un homme neuf, le pouvoir algérien actuel, qui recherchait, sinon la légitimité, du moins la crédibilité, n'était pas en mesure de susciter l'espoir et de provoquer la mobilisation nécessaire.

Il a considéré que l'assassinat du Président Boudiaf avait été une tragédie nationale - non élucidée -, et que la période de transition devrait durer quelques années mais que la question était de savoir comment allait être gérée cette transition. Il a considéré que l'organisation d'un référendum n'était pas politiquement opportune et que les Algériens ne se mobiliseraient pas pour une telle procédure qui ne répond pas à leurs préoccupations. Il a estimé que la voie électorale ne permettait pas, pour l'heure, de sortir de l'impasse.

Au sujet du FIS, M. Saïd Sadi a exprimé sa conviction que son influence correspondait d'abord à un marasme social et au mécontentement de la population à l'égard du pouvoir. Il a considéré que ce mécontentement subsistait et que l'organisation d'un référendum représenterait dans ces conditions un énorme risque pour le pouvoir.

Abordant les questions économiques, M. Saïd Sadi a souligné le besoin pour l'Algérie d'un minimum de liquidités à court terme pour redonner l'espoir et relancer la machine économique. Il s'est déclaré tout à fait favorable à un rééchelonnement de la dette algérienne qu'il considérait au demeurant comme inéluctable.

Il a conclu, au sujet des relations franco-algériennes, en estimant que, par delà leur caractère souvent passif et marqué par l'histoire, ces relations devaient prendre en considération le fait que l'aide à l'Algérie était aussi un investissement pour la rive Nord de la Méditerranée.

**3°) - L'entretien avec les responsables du FLN : M. Abdelhamid Mehri, secrétaire général, et M. Mouloud Hamrouche, ancien Premier ministre**

La délégation a enfin rencontré une délégation du FLN conduite par M. Mehri, secrétaire général, et M. Hamrouche, ancien Premier ministre.

M. Mehri, après avoir souligné que la situation de l'Algérie exigeait le consensus le plus large pour sortir le pays de la crise, a estimé que le réalisme politique commandait de prendre en considération la masse électorale qui s'était prononcée en faveur du FIS, et que l'absence de processus électoral démobilisait le peuple et fragilisait l'Etat. C'est pourquoi il convenait de clarifier les conditions institutionnelles et fixer une échéance pour la reprise du processus démocratique.

En dépit de ces réserves, a indiqué M. Mehri, le FLN participe au dialogue politique tout en estimant nécessaire de l'élargir pour qu'il devienne une véritable alternative à la violence. Il a considéré que le HCE avait commis une erreur en refusant de négocier avec certains dirigeants islamiques.

M. Hamrouche, ancien chef du gouvernement «réformateur» de septembre 1989 à juin 1991, a condamné la répression aveugle et inefficace des autorités actuelles. Il a estimé que, si la durée de la transition dépendait de son contenu, le champ politique devait être élargi, que l'ensemble des partis devaient être conviés à la conférence nationale et que l'ampleur de la crise exigeait la participation du plus grand nombre.

Evoquant les questions financières et économiques, les dirigeants du FLN ont estimé qu'un rééchelonnement de la dette

extérieure ne constituait pas, en 1991, une solution à la crise algérienne et qu'aujourd'hui encore il ne pouvait constituer qu'une mesure d'accompagnement de mesures internes susceptibles de modifier la situation en profondeur.

\*

\* \*

## **II - ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LA SITUATION INTÉRIEURE DE L'ALGÉRIE**

### **A - L'évolution troublée de l'Algérie depuis les émeutes d'octobre 1988**

Quelques dates, dans leur sécheresse, permettent de rappeler la gravité et l'accélération des événements qui se sont produits en Algérie au cours des dernières années :

- *octobre 1988* : de graves émeutes, dont le bilan officiel s'élève à 150 morts, conduisent le président Chadli à annoncer des réformes politiques ;
- *22 décembre 1988* : le président Chadli est réélu pour un troisième mandat de cinq ans avec 81,17% des suffrages exprimés ;
- *23 février 1989* : la nouvelle Constitution, qui ouvre la voie au multipartisme, est approuvée par référendum par 73,43% des suffrages exprimés ;
- *2 juillet 1989* : l'Assemblée nationale adopte la loi qui autorise le multipartisme ; le FIS (Front islamique du salut) est légalisé le 14 septembre ;
- *3 septembre 1989* : nomination du gouvernement «réformateur» dirigé par M. Mouloud Hamrouche ;
- *12 juin 1990* : le FIS remporte les élections locales avec 54,25% des suffrages exprimés contre 23,18% au FLN ;

- **26 décembre 1990** : adoption par le Parlement d'une loi sur la généralisation de l'usage de la langue arabe ;
- **23 mai 1991** : le FIS lance un mot d'ordre de grève générale illimitée pour exiger des élections présidentielles anticipées et l'abrogation de la loi électorale ; échec ;
- **5 juin 1991** : démission du Premier ministre Hamrouche remplacé par Sid Ahmed Ghozali ; proclamation de l'état de siège ;
- **26 juin 1991** : le président Chadli abandonne son poste de président du FLN ; affrontements dans les rues d'Alger faisant 13 morts ;
- **26 décembre 1991** : au premier tour des élections législatives, le FIS obtient 188 sièges, le Front des forces socialistes (FFS) 25 et le F.N.L. 15 (52% d'abstentions ou votes nuls) ;
- **11 janvier 1992** : le président Chadli démissionne ; dissolution du Parlement ;
- **12 janvier 1992** : un Haut Conseil de Sécurité annonce la suspension du processus électoral ;
- **14 janvier 1992** : le Haut Comité d'Etat (HCE), présidé par Mohamed Boudiaf, est créé et renvoie les élections à 1994 ;
- **9 février 1992** : proclamation de l'état d'urgence par le HCE ;
- **4 mars 1992** : dissolution du FIS par la Chambre administrative du tribunal d'Alger ;
- **29 juin 1992** : assassinat de Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat, remplacé, le 2 juillet, par M. Ali Kafi ;
- **8 juillet 1992** : démission de Sid Ahmed Ghozali remplacé à la tête du gouvernement par M. Belaïd Abdesselam ;
- **15 juillet 1992** : condamnation d'Abassi Madani et Ali Belhadj, leaders du FIS, à douze ans de prison ;
- **26 août 1992** : attentat à l'aéroport d'Alger (9 morts) et aux agences Air France et Swissair ;
- **5 décembre 1992** : instauration du couvre-feu dans les sept départements de l'Algérois ;
- **14 janvier 1993** : discours du Président Kafi annonçant un référendum pour la fin 1993 (terme normal du mandat du Président Chadli) ;

- 9 février 1993 : prorogation de l'état d'urgence pour une durée indéterminée ;

- 13 février 1993 : attentat manqué contre le général Nezzar, ministre de la Défense et membre du HCE ;

- 22 mars 1993 : manifestations de protestation contre le terrorisme regroupant plusieurs dizaines de milliers de personnes ;

- 8 mai 1993 : discours du président Kafi réaffirmant la ligne définie le 14 janvier.

\*

\* \*

**B - L'Algérie aujourd'hui : une situation politique très préoccupante et très incertaine, aggravée par de profondes difficultés économiques**

### **1°) - La situation politique**

a). Le Haut Comité d'Etat (HCE), direction collégiale de cinq membres, présidée par M. Ali Kafi depuis l'assassinat de Mohamed Boudiaf, et dont le mandat vient en principe à échéance à la fin de l'année 1993 -terme normal du mandat du Président Chadli-, doit d'abord faire face à la permanence d'un terrorisme de grande ampleur alimenté par l'intégrisme islamique.

La menace de l'islamisme radical, longtemps sous-estimée par les dirigeants algériens -y compris après les élections locales de juin 1990 où le FIS avait recueilli 4 300 000 voix (54% des suffrages exprimés ...)-, s'est développée à la fois pour des raisons politiques -rejet du pouvoir et du parti unique, développement de la corruption, souci de trouver dans la religion un ferment d'unité- et des



Aujourd'hui encore, la situation reste particulièrement tendue. Alors que le FIS a été dissous le 4 mars 1992 et en dépit des mesures sécuritaires adoptées (législation d'exception, couvre-feu, état d'urgence pour une durée indéfinie, 106 condamnations à mort depuis mars 1992 ...), les attentats terroristes se poursuivent et semblent même marquer l'avènement d'un terrorisme plus radical.

Plus de cinq cents morts parmi les forces de l'ordre depuis janvier 1992 (en moyenne, un membre des forces de l'ordre est tué chaque jour), la multiplication d'assassinats de personnalités de la société civile expliquent la priorité accordée au retour à l'ordre et à la restauration de l'autorité de l'Etat. Les vagues d'attentats successives provoquent inévitablement -au moins dans l'Algérois- une atmosphère pesante au sein de la population. Le dispositif militaire massif déployé dans le grand Algérois, la réorganisation de l'action des forces de sécurité, et la promulgation d'une législation antiterroriste en septembre dernier ont conduit à une action répressive accrue et à une efficacité plus grande de la lutte antiterroriste, mais aussi à la radicalisation des groupes terroristes, d'où un nombre croissant de victimes de part et d'autre.

Il ne semble ainsi, pour l'heure, pas possible d'apprécier les chances d'éradication du terrorisme en Algérie, la mouvance terroriste semblant se reconstituer au fur et à mesure des succès remportés par les forces de sécurité.

b). Il est, dans ces conditions, très difficile pour les autorités algériennes de mener à bien le processus de dialogue engagé avec les formations politiques entrepris en septembre par le Président Kafi. Le Président du Haut Comité d'Etat, dressant dans une allocution le 8 mai dernier le bilan du premier cycle de consultations engagées le 13 mars, a seulement tracé les trois orientations politiques à court terme suivantes :

- la poursuite du dialogue avec toutes les forces politiques et sociales, «à l'exception de celles qui pratiquent ou prônent le terrorisme» ;

- l'élargissement et le renforcement des prérogatives du Conseil consultatif national (CCN), embryon d'assemblée parlementaire qui serait ouverte aux représentants des partis politiques et des associations ;

- enfin et surtout, l'organisation -avant la fin de l'année- d'un référendum pour approuver le schéma institutionnel de la période de transition à venir qui devrait durer quelques années avant toute reprise du processus électoral.

Indépendamment même des incertitudes qui demeurent sur le contenu exact de cette consultation référendaire, les informations recueillies par votre délégation tant auprès des autorités algériennes qu'auprès des représentants des formations politiques la conduisent à s'interroger sur les chances de succès du processus engagé. Pour deux raisons principales :

- le dialogue entrepris avec les formations politiques semble tourner court : tandis que des leaders historiques comme Aït Ahmed (FFS) et Ben Bella (MDA) ont à nouveau quitté l'Algérie, la scène politique est limitée au FLN, au RCD, au FFS et aux partis islamiques autorisés (Hammas, Nahda) et la plupart émettent de vives critiques sur le déroulement de ce dialogue quand ils ne le boycottent pas (cas du FFS) ;

- d'autre part, si le HCE tente de regagner à travers le référendum une forme de légitimité avant l'échéance de décembre 1993 -date à laquelle ses membres devraient se retirer- alors qu'il a échoué à constituer le front moderniste et laïque que le Président Boudiaf appelait de ses vœux, il est permis de s'interroger sur sa capacité de mobiliser, à l'occasion d'un tel référendum, une population soumise à de graves difficultés matérielles (logement, emploi, santé, inflation, sans même parler du terrorisme).

c). Il est dès lors extrêmement difficile de préciser aujourd'hui les perspectives politiques de l'Algérie. Si l'hypothèse du maintien du statu quo actuel -reposant sur un équilibre entre l'armée, source véritable du pouvoir, et l'ensemble constitué par le Haut Comité d'Etat et le gouvernement qui en est l'expression- peut sembler la plus probable à très court terme, sous réserve de réaménagements limités, on ne saurait écarter plusieurs autres hypothèses, allant du renforcement de mesures d'exception -en cas de radicalisation de l'affrontement entre intégristes et forces de l'ordre-

jusqu'à la solution extrême qui consisterait en la prise du pouvoir directe par l'armée, ultime rempart contre l'intégrisme.

Mais la question décisive réside naturellement dans la ligne politique suivie par les autorités algériennes. Plusieurs scénarios sont là encore envisageables, entre notamment une politique résolument laïque et moderniste -ainsi que l'avait envisagé le Président Boudiaf- et une politique cherchant à s'appuyer sur un islamisme modéré afin de prendre en considération la partie de la population qui s'était exprimée en faveur du FIS.

## **2°) - La situation économique**

Tout en comptant sur un redressement économique pour l'aider à vaincre ses difficultés politiques, et notamment à redonner espoir à une jeunesse sans perspective devenue une proie facile pour la propagande intégriste, les autorités algériennes doivent faire face à une situation économique particulièrement difficile.

a). On ne saurait d'abord perdre de vue le poids des données démographiques et leurs incidences sur la situation économique et sociale algérienne.

L'Algérie, pour des raisons idéologiques, ne s'est lancée qu'il y a une dizaine d'années dans un programme de planification familiale. Il en est résulté une explosion démographique dont les conséquences n'ont pas fini de se faire sentir : l'Algérie est passée, en trente ans, de moins de 10 à plus de 25 millions d'habitants. Elle en aura 33 millions en l'an 2000 et probablement plus de 50 millions à l'horizon 2025.

Dès lors, le pays du Maghreb le plus riche par les ressources de son sous-sol est aujourd'hui contraint d'importer une bonne partie de ses besoins alimentaires de première nécessité. Dès lors aussi, les répercussions sur l'emploi de cette situation démographique sont dramatiques : chaque année, environ 300 000

jeunes se présentent sur le marché du travail alors que les créations d'emploi se raréfient, et le taux de chômage ne cesse de s'aggraver.

Cette situation contribue fortement à priver de perspectives d'avenir la grande majorité de la jeunesse algérienne, dans un pays où 70 % de la population a moins de 30 ans.

b). L'Algérie doit d'autre part faire face à une dette extérieure très lourde. S'élevant à plus de 26 milliards de dollars, celle-ci représente environ 66 % du PNB algérien et plus de deux ans d'exportations. Le service de cette dette, essentiellement à court terme, représente, avec plus de 9 milliards de dollars, plus de 70 % des recettes d'exportations algériennes, c'est-à-dire en pratique de pétrole et de gaz.

Le gouvernement algérien continue cependant de refuser l'hypothèse d'un rééchelonnement multilatéral de sa dette, tout en souhaitant obtenir un accord avec le FMI et l'obtention des crédits financiers nécessaires à l'économie algérienne.

Cette contrainte extérieure a conduit le gouvernement algérien à un contrôle strict des importations qui pèse lourdement sur les investissements. Cette baisse des importations risque néanmoins d'être préjudiciable à la remise en marche des entreprises -dont beaucoup fonctionnent à un tiers de leurs capacités- et à l'accroissement de la demande d'une population fortement atteinte par le chômage.

Il faut également rappeler ici combien l'Algérie est dépendante des hydrocarbures qui représentent plus de 95 % du total de ses exportations. Elle reste ainsi très vulnérable à l'évolution du marché des hydrocarbures qui, malgré des perspectives qui demeurent considérables pour l'avenir, ne laisse guère espérer une reprise rapide, tandis que chaque baisse du prix du baril d'un dollar se traduit, pour l'Algérie, par un besoin de financement additionnel de 500 millions de dollars.

c). Or, les principaux indicateurs traduisent, dans le même temps, une situation économique très préoccupante :

. augmentation dramatique du chômage qui touche, estime-t-on, 1,5 million de personnes, soit 25 % de la population active, dont une proportion sans cesse croissante de jeunes ;

. inflation inquiétante (28 % en 1991, plus de 35 % en 1992) tandis que la monnaie algérienne, le dinar, se déprécie rapidement (un dollar s'échangeait contre 5 dinars en 1986, il en vaut 25 aujourd'hui) ;

. baisse accélérée des revenus depuis 1986, le PNB par habitant étant désormais estimé à moins de 1 500 dollars par an.

Il en résulte une situation globale très difficile, l'utilisation de l'appareil de production algérien ne dépassant pas 40 % de ses capacités, tandis que la dépendance alimentaire de l'Algérie est désormais très importante puisque 80 % de ses besoins sont satisfaits par l'importation.

d). Ce constat économique et financier place les autorités algériennes devant des choix extrêmement difficiles. A partir de la fin des années 1980, une remise en ordre de l'économie algérienne avait été entreprise, axée sur une libéralisation progressive, le passage à l'autonomie des entreprises, et l'ouverture aux investissements étrangers. A ces éléments s'est ajoutée, fin 1991, l'ouverture du secteur des hydrocarbures aux opérateurs étrangers.

Si ces choix stratégiques n'ont pas été démentis par le gouvernement de M. Abdesselam, l'objectif d'une libéralisation globale de l'économie algérienne a été repoussé à un horizon de trois à cinq ans en raison de la gravité de la crise sociale et financière actuelle. Le programme gouvernemental du 20 septembre 1992, se définissant par une volonté de l'Algérie de compter sur elle-même, se traduit par une politique économique d'austérité fondée sur le maintien et la rénovation des entreprises publiques, un encadrement strict des importations et la volonté maintenue de ne pas rééchelonner la dette extérieure.

La principale difficulté est ainsi, pour les autorités algériennes, de maintenir le cap de la libéralisation économique alors que la politique d'assainissement mise en oeuvre s'est traduite par un renforcement des procédures de contrôle. Or, le succès économique du gouvernement repose nécessairement sur le maintien du soutien des partenaires de l'Algérie.

Au total, malgré la définition d'une stratégie économique fondée sur le principe du « compter sur soi », le redressement économique algérien suppose à la fois la mobilisation d'un soutien extérieur important, l'amélioration de la productivité industrielle et la relance des exportations d'hydrocarbures.

C'est pourquoi, tout en réaffirmant l'option immédiate de rigueur et le choix en faveur d'une transition longue, les autorités algériennes laissent entrouverte la possibilité d'accélérer le rythme du passage à l'économie de marché afin de convaincre le Fonds monétaire international (FMI) et l'opinion internationale d'accroître les ressources financières mises à disposition de l'Algérie.

\*

\* \*

### III - QUELQUES CONCLUSIONS DE VOTRE DÉLÉGATION

Le déplacement de votre délégation en Algérie était, à bien des égards, délicat. En raison naturellement de la dimension particulière de la relation franco-algérienne jamais indifférente, rarement tout à fait sereine. En raison surtout des incertitudes majeures qui caractérisent aujourd'hui la situation de l'Algérie, confrontée à la menace intégriste et aux flambées terroristes après l'interruption du processus électoral en janvier 1992.

**Mais ce sont précisément les raisons pour lesquelles cette mission nous est apparue particulièrement importante et nécessaire. Pour souligner la qualité, à laquelle chacun des deux partenaires a intérêt, des relations entre Paris et Alger. Mais aussi parce que, s'agissant de l'Algérie, la position de la France est souvent déterminante, par son importance intrinsèque, et parce qu'elle est susceptible d'avoir un effet d'entraînement auprès de l'ensemble des partenaires potentiels, notamment européens, de l'Algérie.**

**Le nombre et la qualité des entretiens de votre délégation à Alger, ainsi que diverses informations recueillies avant et pendant sa mission sur la situation qui prévaut aujourd'hui en Algérie, la conduisent à formuler trois observations principales.**

\*

\* \*

**1°) - La situation de l'Algérie demeure caractérisée par de très grandes incertitudes**

**- Sur le plan politique, l'Algérie se trouve à un nouveau tournant de son histoire. La période de transition ouverte il y a près de dix-huit mois par l'interruption du processus électoral et la déposition du président Chadli -qualifiée par les observateurs de «coup d'Etat sur canapé»- est loin d'être achevée. La situation actuelle est loin de permettre la reprise d'un processus démocratique, une fois le terrorisme éradiqué et la menace intégriste écartée.**

**Le pari du Haut Comité d'Etat et de Mohamed Boudiaf était d'épargner à l'Algérie l'intégrisme musulman. Mais, près d'un an après l'assassinat -dans des conditions qui demeurent imparfaitement élucidées- de Mohamed Boudiaf, la situation apparaît aussi difficile, voire inextricable, que lorsque la responsabilité fut prise d'interrompre le processus électoral pour éviter de remettre le pouvoir à un parti dont le premier acte annoncé aurait été d'abolir le régime démocratique ...**

M. Ali Kafi, nouveau président du Haut Comité d'Etat, a aujourd'hui annoncé l'organisation d'un référendum avant la fin de l'année. Mais les interrogations demeurent nombreuses sur le contenu, la signification politique et les chances de succès d'une telle consultation dans la situation actuelle.

Ces incertitudes ne sauraient toutefois faire oublier que les dirigeants algériens, en décidant d'interrompre, en janvier 1992, le processus électoral et de mettre hors jeu le FIS, ont pris, non sans courage, des risques considérables : le risque d'un soulèvement armé et d'attentats terroristes du FIS, appuyé par une partie de la population ; le risque de réunir à la fois contre le pouvoir le FIS, le FLN et les démocrates algériens ; le risque enfin de provoquer l'incompréhension de nombreux démocrates dans le monde.

- La situation présente n'est guère plus encourageante sur le plan économique, même si l'Algérie -il faut le relever- demeure potentiellement riche, compte tenu de ses ressources pétrolières et gazières.

Pour l'heure, l'incertitude demeure sur le rythme du passage à l'économie de marché et sur la durée de la phase de transition. Malgré la réaffirmation, par le Haut Comité d'Etat, de l'option à terme en faveur de l'économie de marché, les Algériens souhaitent conduire la mutation de leur économie à leur rythme propre, pour éviter d'ajouter des facteurs de déstabilisation à une situation déjà très difficile, et persistent à refuser le rééchelonnement, qui apparaît pourtant nécessaire, de leur dette extérieure.

Le redressement économique algérien constitue sans doute la seule réponse décisive que les autorités du pays peuvent apporter aux pressions islamistes. Et ce redressement apparaît dépendant de l'obtention de crédits et de l'engagement de partenaires extérieurs.

Il reste que la mobilisation internationale souhaitée par l'Algérie passe par une double condition, les Etats comme les investisseurs potentiels étrangers manifestant de légitimes réticences



à s'engager alors que l'avenir de l'Algérie leur paraît encore à hauts risques :

- il faut d'abord que les autorités algériennes tiennent compte du fait que l'accroissement des ressources que la communauté internationale mettra à la disposition de l'Algérie est lié à des dispositions concrètes en matière d'ouverture économique, voire à une accélération de la phase de transition actuelle ;

- il faut aussi, d'un autre côté, que les partenaires de l'Algérie prennent conscience que leur intérêt bien compris passe par une mobilisation rapide pour aider l'Algérie à surmonter ses difficultés actuelles et qu'un attentisme excessif risquerait de favoriser des conséquences dramatiques que tous ont intérêt à éviter. C'est dans cet esprit, nous semble-t-il, que doivent être perçues les relations bilatérales franco-algériennes.

\*

\* \*

**2°) - Les relations bilatérales : un engagement de la France très attendu pour mobiliser la coopération internationale et aider l'Algérie à sortir de l'ornière**

Par delà les solutions qui doivent être apportées ou confirmées aux problèmes bilatéraux - comme ceux de la circulation des personnes, des ventes des biens, des enfants de couples mixtes, des cimetières français, de la situation du lycée français d'Alger, ou de celle de la Mosquée de Paris-, les informations recueillies par votre délégation la conduisent à formuler les observations suivantes sur le bilan et les perspectives à ses yeux souhaitables des relations entre Paris et Alger.

**- Première remarque : la France ne saurait naturellement rester indifférente à l'évolution de la situation en Algérie**

**La France demeure le premier partenaire commercial de l'Algérie, avec des échanges de l'ordre de 12 milliards de francs par an, et son premier créancier (environ 30 milliards de francs). Les**

**Français constituent aussi, avec environ 24 000 personnes, la première communauté étrangère en Algérie. Faut-il enfin rappeler la très grande importance -environ 800 000 personnes- de la communauté algérienne en France ?**

**Tous ces facteurs, sans même évoquer la proximité géographique et l'étroitesse des liens historiques, culturels et humains qui nous unissent à l'Algérie, soulignent la dimension particulière de la relation franco-algérienne.**

**Pour l'heure, il va de soi que les incertitudes politiques et économiques qui caractérisent aujourd'hui l'évolution de l'Algérie ne peuvent laisser la France indifférente ni être sans conséquences pour notre pays. Elles justifient au contraire et rendent nécessaire la poursuite du dialogue entre Paris et Alger.**

**Tel était l'esprit du séjour de votre délégation à Alger. Tel sera celui de la prochaine visite de M. Malek, ministre des Affaires étrangères algérien, à Paris.**

**La France devait, dans cette période difficile, se trouver aux côtés de l'Algérie. Notre pays n'a d'ailleurs, selon nous, pas d'autre alternative que d'aider l'Algérie à sortir de l'ornière, à écarter le péril intégriste et à redresser la situation économique, pour éviter en particulier de nouvelles tensions migratoires.**

**C'est pourquoi la France s'efforce d'apporter à l'Algérie, dans la mesure de ses moyens et compte tenu des difficultés économiques actuelles, une aide résolue pour l'aider à retrouver la voie du développement économique, seule à même de lui permettre de surmonter ses difficultés politiques.**

**Cette aide de la France est vivement attendue par les dirigeants algériens. Par delà la chaleur de l'accueil que ses hôtes algériens ont réservé à votre délégation -qu'ils avaient tenu à inviter officiellement-, nous avons clairement perçu le souhait des autorités algériennes de voir la France, par un affichage clair de sa politique, donner aux autres pays occidentaux l'exemple d'une**

coopération qui pourrait avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble des partenaires potentiels de l'Algérie.

**- Deuxième remarque : la France consent d'ores et déjà un effort très important au titre de la coopération économique et financière bilatérale**

L'engagement des pouvoirs publics français aux côtés de l'Algérie est puissant. Les crédits commerciaux disponibles en 1993 ont été ainsi fixés à 5 milliards de francs comprenant notamment un milliard de crédits agroalimentaires et un milliard pour le financement d'importations automobiles, de produits pharmaceutiques et de petits biens d'équipement. D'autre part, un protocole financier d'un milliard de francs, destiné à financer biens d'équipement et biens courants, a été signé lors de la visite en Algérie du ministre français des finances en février dernier, portant ainsi à 6 milliards l'engagement de la France pour 1993.

A cet effort public s'ajoute naturellement le rôle joué par les entreprises françaises dans les concours apportés à l'Algérie, notamment en répondant à l'attente des autorités algériennes en matière de création de filiales en Algérie.

Cette démarche devrait être favorisée par la libéralisation économique algérienne et par notamment la parution récente du code du commerce et par la publication prochaine, annoncée à votre délégation par le ministre algérien des Affaires étrangères, du code des investissements.

\*

\* \*

**3°) - L'Algérie et la France ne sont pas seules en cause à travers les évolutions actuelles. Au moins à deux titres.**

- D'un côté, on l'a vu, l'Algérie attend d'une coopération exemplaire avec la France qu'elle mobilise à ses côtés, par un effet de contagion, d'autres partenaires internationaux :

- au niveau des pays d'Europe latine, d'abord, qui, à l'exemple de l'Italie ou de l'Espagne, sont directement concernés, à côté de la France, par l'évolution politique et économique en Algérie ;

- au niveau de la Communauté européenne en général, ensuite, qui représente les deux-tiers du commerce extérieur algérien, et dont le soutien à l'Algérie est nécessaire, la France s'efforçant de convaincre la Communauté de débloquer la seconde tranche du prêt de 400 millions d'Ecus octroyé à l'Algérie en décembre 1991 ;

- au niveau des institutions financières internationales surtout, et du FMI en particulier auprès duquel la France s'efforce d'utiliser sa capacité d'influence pour faciliter les conversations entre le FMI et l'Algérie et favoriser ainsi le retour de la crédibilité internationale de cette dernière.

Il reste sur ce dernier point, aux yeux de votre délégation, que l'acceptation par l'Algérie d'un rééchelonnement de sa dette extérieure faciliterait grandement un accord avec le FMI qui lui permettrait de retrouver le chemin d'une forte croissance et serait de nature à répondre aux difficultés du pays.

- D'un autre côté, l'Algérie n'est pas seule concernée par son combat contre le terrorisme et l'intégrisme.

Les difficultés rencontrées par les dirigeants algériens, voire les excès commis, ne sauraient conduire à mésestimer les conséquences internationales qu'engendrerait leur éventuel échec.

Un tel échec aurait d'inévitables répercussions pour l'ensemble des pays qui ont engagé, sous des formes diverses, une

**lutte plus ou moins ouverte contre la vague intégriste qui n'apparaît finalement que comme l'idéologie du désespoir dans des sociétés privées de libertés et confrontées à un désastre économique.**

**L'Afrique du Nord dans son ensemble, mais à des degrés différents selon les pays, est exposée. D'autres pays que l'Algérie, à l'exemple de l'Égypte, sont aujourd'hui menacés. D'autres pays arabes, des pays africains francophones proches de la France, pourraient être demain atteints.**

**Et il est bien clair que les ondes de choc d'un échec algérien ne tarderaient pas à parvenir, sous des formes que l'on peut aisément imaginer, en Europe et, en premier lieu, en France si le mur de l'intégrisme venait à couper la Méditerranée en deux.**

**C'est dire, par delà la relation privilégiée et particulière entre la France et l'Algérie, la portée et la signification politique exceptionnelles de la difficile période de transition aujourd'hui traversée par l'Algérie.**

\*

\* \*